



Angles d'Attac

association pour une
taxation des
transactions financières pour l'
aide aux
citoyens et citoyennes.

Bulletin d'information en français
d'Attac Suisse, Rue des Savoises 15,
1205 Genève - www.suisse.attac.org

Numéro 34 - octobre 2006

>>> SOMMAIRE >>>

La politique migratoire: un outil néolibéral - p2

Agendas - p2+4

Une autre fiscalité est possible - p3

Goutte par goutte: la privatisation de l'eau en Suisse - p4-7

Barrage d'Ilisu en Turquie:
envoyez une carte postale virtuelle à Doris Leuthard - p6

G8: à l'attac! - p7

Impressum - p8

Les multinationales suisses en Colombie et les incohérences du
gouvernement suisse en matière de politique extérieure - p8-10

Convention internationale des collectivités locales à Genève - p11

3e université d'été d'attac suisse - p12

>>> Editorial: La victoire du oui ne doit pas occulter l'extraordinaire mobilisation citoyenne de ces derniers mois >>>

La déception a été grande dimanche soir chez de nombreuses personnes. Certes, personne ne s'attendait à ce que les deux lois contre les étrangers et requérants d'asile soient refusées, mais on osait espérer un résultat meilleur, avec, pourquoi pas, quelques cantons qui auraient même glissés un double NON dans les urnes.

La dure réalité du score rappelle à celles et ceux qui l'auraient oublié que nous sommes dans un monde bipolaire, dirigé par une coalition dont les objectifs forment un ensemble cohérent de mondialisation et déréglementation. La précarisation est une partie intégrante de ce processus et les deux lois sur lesquelles nous avons dû nous prononcer en sont un élément. Nous avons perdu une bataille, comme nous en avons perdu d'autres, mais il restera toutefois de la campagne du double NON des souvenirs extraordinaires. Une fois de plus, nous avons pu constater l'existence au sein de la société suisse d'un noyau de personnes militantes, prêtes à s'engager activement pour lutter contre les attaques que nous subissons. Les nombreux comités qui se sont formés ces derniers mois et les nombreuses activités qui ont été menées ne l'ont pas été à perte. L'expérience qui s'est accumulée,

les liens de solidarité qui se sont tissés sont autant de richesses qui doivent nous permettre de continuer notre lutte pour une société plus équitable.

Les questions de migration vont continuer d'être d'actualité pour Attac. En effet deux des prochaines activités qu'Attac suisse a décidé de mener lors de son assemblée générale reprendront cette thématique:

- La réunion du G8 en Allemagne en 2007 sera une nouvelle fois l'occasion de grandes mobilisations à laquelle nous allons participer (voir page 7)

- En janvier aura à nouveau lieu le World Economic Forum de Davos face auquel de nouvelles manifestations sont prévues et notamment la conférence "L'Autre Davos" qu'Attac mettra sur pied.

Par ailleurs, la fiscalité va également nous occuper ces prochains temps, le parlement étant en passe de finaliser un projet de loi sur l'imposition des entreprises qui ferait économiser un milliard aux actionnaires. Ce sera une campagne prioritaire pour Attac (voir pages 3 et 10).

Bonne lecture !

JAB 2500 BIENNE 4

Retours à angles d'attac,
rte de Jussy 14b, 1226 Thônex



>>> AGENDA >>>

> National >

SAMEDI 7 OCTOBRE, 13H

Coordination nationale, ouverte à tous les membres. Le lieu reste à définir (info : florence.proton@attac.org).

VENDREDI 27 OCTOBRE, 20H

Conférence sur la fiscalité avec «Tax Justice Network», Maison des associations, rue des Savoises 15, Genève.

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 OCTOBRE 2006

Convention des collectivités publiques. Face à l'AGCS, Convention internationale des collectivités locales pour la promotion des services publics, Maison des Associations, rue des Savoises 15, Genève.

> Vaud >

JEUDI 28 SEPTEMBRE, 19H

[attention changement de date] : Spectacle satiro-comique des clowns d'attac sur les multinationales (ce spectacle sera filmé et donnera lieu à la création d'un DVD), Le Cazard, Près-du-Marché 15, Lausanne.

MARDI 3 OCTOBRE, 20H

Rencontre mensuelle. Les guerres permanentes. Présentation suivie d'une discussion sur le conflit au Proche-Orient. Pôle-Sud, Av. JJ Mercier 3, Lausanne.

MARDI 17 OCTOBRE, 20H

Réunion du groupe de travail Mondialisation et Multinationales. Pôle Sud, Av. JJ Mercier 3, Lausanne.

MARDI 24 OCTOBRE, 20H

[attention changement de date] : Groupe Service public-Fiscalité, Café du Cygne (croisement de la rue du Maupas et de la rue de l'Ale), Lausanne.

MARDI 7 NOVEMBRE, 20H

Rencontre mensuelle, Pôle Sud, Av. JJ Mercier 3, Lausanne. Jeudi 14 décembre, 20h : Assemblée générale d'attac vaud, Pôle Sud, salle Aïda, Av. JJ Mercier 3, Lausanne.

>>> La politique migratoire

Dans la session de l'Université d'été d'attac suisse 2006 intitulée « Migration : travailleurs jetables ou droits pour tous », un public d'une cinquantaine de personnes a pu découvrir les témoignages contrastés de deux hommes de terrain, qui ont montré jusqu'où peut aller la discrimination et l'exploitation de la main-d'œuvre immigrée. Ceci a permis d'éclairer les enjeux économiques de nos politiques de migration, telles que proposées dans les deux lois sur l'asile (LAsi) et les étrangers (LEtr) soumises à votation le 24 septembre.

André Fadda [1], secrétaire général de l'Union Syndicale Multiprofessionnelle (CGT) des Chantiers de l'Atlantique, a montré les conséquences de l'introduction, il y a quelques années, du principe de sous-traitance internationale sur les chantiers navals de Saint-Nazaire (succursale d'Alstom Marine). La sous-traitance a permis non seulement une généralisation des contrats de travail flexibles et temporaires, multipliant les CCT et entravant le contrôle syndical, la solidarité et la mobilisation collective, mais aussi une politique délibérée d'importation de main-d'œuvre à bas coût. Pendant la construction du Queen Mary II en 2003, par exemple, on a fait venir en France pour des courtes périodes des centaines de travailleuses de pays défavorisés (Inde, Pologne, Roumanie, Maroc, etc.) qui ont subi des conditions de travail proches de l'esclavagisme, la surexploitation ou le travail forcé. Le récit impressionnant d'André Fadda nous a fait entrevoir la difficulté de la tâche des syndicats face à des employé-e-s soumises à une discipline de fer et à un chantage permanent, mais aussi quelques succès réjouissants : grâce à un patient et courageux travail syndical sur le terrain, certain-e-s de ces immigré-e-s temporaires se sont révolté-e-s collectivement et ont pu obtenir gain de cause, notamment en

mobilisant les médias et l'opinion publique française. Un livre et un film documentaire sont d'ailleurs sortis pour relater ces luttes aussi atypiques qu'exemplaires [2].

Henry Cardona [3], leader colombien du mouvement pour la défense des sans-papiers à Genève - ou plutôt des « travailleurs-euses sans droit » ou « sans statut légal », termes moins misérabilistes comme il aime à le préciser, a décrit une facette peut-être encore plus sombre des liens entre migration et domination sociale. Son témoignage poignant nous a fait saisir la cruelle réalité quotidienne des dizaines de milliers de sans-papiers qui vivent et travaillent en Suisse, mais aussi mieux comprendre les mécanismes pervers qui les maintiennent dans l'illegalité et la précarité. En effet, on constate actuellement que plusieurs secteurs de l'économie suisse (restauration, hôtellerie, agriculture, bâtiment, économie domestique, nettoyage, etc.) ont un grand besoin de main-d'œuvre non-qualifiée, qui se trouve pour la plus grande partie parmi les immigré-e-s extra-européen-e-s, souvent sans statut légal. Face à cet état de fait, l'attitude de la Suisse est contradictoire : d'un côté, on dit vouloir lutter contre les séjours illégaux, se dotant (avec la LEtr et la LAsi) de moyens répressifs de plus en plus durs, et refusant d'entrer en matière pour tout projet de régularisation collective des sans-papiers, occultant ainsi leur utilité économique. Mais d'un autre côté, on oblige de fait nombre d'employeur-euse-s à avoir recours à des personnes sans statut légal, puisque la LEtr ferme l'accès du marché de l'emploi aux ressortissant-e-s non-qualifié-e-s des pays tiers (hors UE / AELE). De plus, les nouvelles mesures sévères et restrictives de la LAsi auront paradoxalement comme conséquence l'augmentation du nombre de sans-papiers en Suisse : désormais privé-e-s d'aide sociale, mais aussi de permis de travail, les requérant-e-s débouté-e-s ou les personnes frappées de non

e : un outil néolibéral >>>

entrée en matière (NEM) seront directement poussées dans l'illégalité, le travail au noir restant leur seul moyen de survie. Ainsi, les deux lois semblent nier les besoins économiques de la Suisse, mais en même temps y répondent avec cynisme, en favorisant le maintien et le développement de toute une classe de travailleur-euse-s sous-payé-e-s, exploité-e-s, n'ayant droit à aucune sécurité ni prestation sociale mais constamment à la merci d'une dénonciation ou d'une arrestation. Bref, une main-d'œuvre totalement flexible, sans droits, dépendante

et à l'entière disposition des employeur-euse-s.

Les deux phénomènes abordés ici (sous-traitance internationale et économie clandestine) font partie intégrante du projet néolibéral. La création de zones de « non-droit », d'une sorte d'apartheid social qui discrimine et fragilise encore plus les catégories de migrant-e-s déjà précaires, ne représente qu'une étape vers la déréglementation de l'ensemble du marché du travail, la suppression des salaires minimaux, la dégradation générale des conditions de travail, le dum-

ping social et salarial, la précarisation et la mise en concurrence de tous-tes les employé-e-s.

Ce week-end, cédant à la peur et aux arguments populistes ou xénophobes, la majorité du peuple suisse s'est prononcée pour le durcissement néolibéral des lois sur l'asile et les étrangers. C'est pourquoi, plus que jamais, il est important de continuer à lutter solidairement avec les migrant-e-s pour la (re)conquête de leurs droits bafoués, si l'on veut défendre les droits de tous et toutes. Il est primordial de s'engager pour

les migrant-e-s, afin de continuer à défendre un modèle de société égalitaire, solidaire et démocratique.

Notes :

- 1 Cf. interview d'André Fadda dans l'Angeles d'attac de juillet 2006
- 2 Jo Patron, La mondialisation vécue à Saint-Nazaire en l'an 2003, Saint-Nazaire : La Clonerie, 2004. Arnaud Soulier et Sabrina Malek, Un monde moderne, 2004 (DVD).
- 3 Henri Cardona est président et fondateur du Collectif des travailleur-euse-s sans statut légal à Genève, et président du secteur « migration » à Unia Genève.

>>> Une autre fiscalité est possible ! >>>

Le thème de la politique fiscale joue un rôle important au sein d'attac. Particulièrement lié à sa genèse, l'établissement d'une taxe internationale sur les transactions financières est une revendication centrale de notre mouvement. Après le désastre des crises financières dans le sud-est asiatique, la taxe dite « Tobin » était censée mettre un grain de sable dans les rouages, non seulement en restreignant la liberté illimitée des capitaux mondialisés, mais aussi en contribuant à financer le développement des pays en voie de développement. Depuis, même si nos mouvements ont élargi leurs champs d'actions, la question de la politique fiscale reste toujours au cœur de nos analyses. Une politique, particulièrement quand elle concerne les besoins en éducation, en santé, en transports publics ou en protection sociale, se finance par des moyens publics.

Le volume et la composition des dépenses publiques, de même que la répartition du poids de l'impôt ne sont pas déterminés par les lois du marché, mais sont le résultat

d'une lutte entre les groupes et les classes sociales. En Suisse, tout comme au niveau international, les élites économiques dominantes se fixent deux objectifs : d'une part réduire drastiquement le taux d'imposition afin de réduire les moyens de l'Etat et d'autre part, redistribuer le poids du financement de sorte que les détenteurs de capitaux et de gros patrimoines soient déchargés, et cela en défaveur des salarié-e-s.

Dans le cadre de la concurrence mondiale, la Suisse joue aussi le rôle central de paradis fiscal pour les flux de capitaux libéralisés. L'imposition fiscale, faible en comparaison des autres pays, avec le secret bancaire et la stabilité sociale et politique de la Suisse a permis l'ascension de la place financière suisse, jusqu'à devenir un des pivots les plus importants de la finance mondiale. L'oligarchie financière internationale dispose aujourd'hui d'un moyen de pression très efficace contre une politique fiscale solidaire : une simple allusion à une augmentation des impôts suffit pour que les capitaux aillent

émigrer un peu plus loin dans le paradis fiscal le plus proche. Les perdant-e-s de cette concurrence fiscale sont ceux dont la liberté de mouvement, contrairement au capital, est restreinte : les travailleur-euse-s. Ces derniers sentent la pression fiscale augmenter à mesure que diminue l'imposition du capital, alors qu'ils sont obligés de s'en sortir avec des prestations sociales de plus en plus minimes. Les autres perdants sont les pays en voie de développement qui doivent renoncer à des rentrées fiscales pourtant vitales.

Des alternatives allant au-delà de la logique du profit exigent de socialiser les richesses produites. La justice fiscale est un pas important dans cette direction. Pour cette raison, l'assemblée générale d'attac suisse a décidé d'engager l'association dans une grande campagne pour la justice fiscale :

- en devenant membre actif du « Tax Justice Network Suisse », la branche suisse du réseau international pour la justice fiscale.
- si les configurations sont réalis-

tes, de se lancer dans une campagne référendaire contre la révision de l'imposition des entreprises, discutée actuellement au niveau des chambres fédérales. La participation active à cette campagne référendaire dépend en particulier de la taille et composition du comité référendaire, de la proximité de son contenu avec notre campagne et des forces pouvant être libérées à attac.

P.S Le travail est actuellement en cours, toute personne intéressée est invitée à participer en rejoignant un groupe fiscalité local ou national. Pour toute information : florence.proton@attac.org

>>> AGENDA >>>

> Genève >

2 OCTOBRE, 19H

Café Gervaise: Café mondialisation

3 OCTOBRE, 20H

local d'attac Genève: Comité ouvert

24 OCTOBRE, 20H

lieu à définir: Projection du film «5 fabricas» sur les fabricques occupées au Vénézuéla, en présence du réalisateur Dario Azzellini. En collaboration avec le réseau Enlazando Alternativas.CH

27 OCTOBRE, 20H

Maison des Associations: Conférence publique «Des caisses vides dans le paradis fiscal: La Suisse et la concurrence fiscale internationale», avec Jean-Claude Huot et Sébastien Guex (à confirmer)

28 ET 29 OCTOBRE

Uni Duffour: Convention internationale des Collectivités publiques contre l'AGCS)

> Neuchâtel >

MERCREDI 25 OCTOBRE, 20H

Prochaine séance du comité attac neuchâtel, ouverte à toutes et à tous. Bistrot de l'Arrosée, Neuchâtel.

> Fribourg >

LUNDI 9 OCTOBRE, 19H00

Rencontre mensuelle. Attention : le Buffet de la Gare est fermé. Le nouveau lieu de rendez-vous est : Le Pivotal, rue de l'Hôpital 29, 3ème étage. Bienvenue à tous.

Pas de cours sur le Capital prévu pour octobre et novembre 2006. Reprise au mois de décembre 2006. Des informations supplémentaires suivront dans l'agenda.

>>> Goutte par goutte : la

Au cours de plusieurs articles, Gilles Labarthe analyse le phénomène de privatisation des réseaux de distribution de l'eau en Suisse. Le groupe Multinationales d'attac vaud nous livre ici un résumé éclairant, relu et approuvé par l'auteur.

On connaît la chanson de la privatisation : un service public a besoin d'une rénovation ; d'aucuns disent alors que s'il reste un monopole étatique, il sera incapable d'assurer les innovations nécessaires. Par conséquent, on doit faire appel à des ressources financières privées, soi-disant plus performantes. L'eau du robinet en Suisse est d'une qualité impeccable et difficilement critiquable. Pourtant, tôt ou tard, les infrastructures servant à l'approvisionnement en eau potable ainsi qu'à l'évacuation et à l'épuration des eaux usées devront être renouvelées. La question du « qui » et du « comment » est soigneusement préparée aujourd'hui, de sorte que le jour où le débat sera finalement public, la réponse sera déjà prête et la solution proposée semblera la seule raisonnable : transmettre en mains privées la gestion du précieux or bleu.

La privatisation d'un service public pose deux grands problèmes. Premièrement, la priorité des entreprises qui s'approprient un secteur est de faire du profit. Il ne faut pas sous-estimer cet objectif ultime, qui passe toujours avant celui du service fourni, ce qui a des conséquences négatives sur les consommateur/trice-s. Ainsi, dans les pays où l'eau a été privatisée, les factures ont généralement explosé, les augmentations allant jusqu'à 500%¹. Pour celles et ceux qui ne peuvent plus les payer, les coupures d'eau deviennent monnaie courante. Le manque d'accès à l'eau potable a ainsi fait réapparaître le choléra et des gastroentérites à Manille, par exemple. Deuxièmement, la manière dont la production des services s'organise dans l'économie privée se distingue clairement du service

public. Celui-ci se caractérise par une mise à disposition générale, un contrôle démocratique ainsi qu'une égalité des chances dans son accès et son utilisation². Le service public est un droit social et non pas, comme dans l'économie privée, une marchandise commerciale ou un privilège réservé aux gens qui peuvent se le permettre. Toutes les citations et la majorité des informations qui suivent sont tirées de quatre articles rédigés par Gilles Labarthe³ concernant l'eau en Suisse.

Les Directives de l'Union européenne sur l'eau (DCE) (G.L.2)

Depuis les années 1980, on connaît la situation alarmante de pollution des eaux de surface. Lancées au sommet de Francfort de 1989, deux directives sont sorties en 1991 : la Directive Eaux Résiduaire Urbaines (DERU) et la Directive Nitrates Agricoles (DNA) qui demandaient aux européens d'identifier les zones sensibles et particulièrement touchées par la pollution, et de fixer des normes de rejets. Une troisième directive avait comme but de définir une stratégie de reconquête de la qualité écologique des rivières. Mais devant les investissements massifs nécessaires, plusieurs pays membres se sont opposés à ces différents projets.

En 2000, Bruxelles adopte les Directives de l'Union européenne sur l'eau (DCE) qui fixent, comme le cite Labarthe, des «objectifs environnementaux», une «gestion intégrée de l'eau» pour «parvenir à un bon état écologique des eaux avant décembre 2015». Ce «développement durable» est planifié dans un document volumineux et fort complexe. En bref, «l'Union européenne demande à tous les pays membres d'effectuer un recensement complet des réserves sur leur territoire ; d'assainir lacs et rivières ; d'améliorer les systèmes d'épuration ; enfin, d'engager une rénovation massive des canalisations. Le tout pour re-

specter de nouvelles normes, draconiennes, en matière de qualité et de gestion de l'eau. Le coût de ces chantiers gigantesques : entre 10 et 60 milliards d'euros selon les pays». Un exemple concret : selon des calculs très larges d'une étude de l'EAWAG (Institut fédéral de recherche pour l'aménagement), «les infrastructures d'épuration et de distribution d'eau du canton de Vaud représenteraient à elles seules un patrimoine équivalant à 10'000 francs par habitant. La réfection et remise aux normes européennes de ces installations coûterait environ 2 milliards, suivant d'autres estimations.»

Un projet toujours trop coûteux ? Si l'Union européenne adopte des directives aussi exigeantes, tout en suivant une politique néolibérale agressive qui vide systématiquement les caisses de l'Etat de ses pays membres depuis des années, c'est qu'elle a clairement compté sur des investissements privés - et sur les consommateurs et consommatrices qui vont devoir accepter l'explosion de leur facture. Il s'agit d'une mine d'or (bleu) pour les multinationales comme Veolia (ex-Vivendi et groupe leader mondial de la gestion de l'eau), qui a déjà bien préparé le terrain selon Jean-Luc Touly, président de l'association pour un contrat mondial de l'eau (ACME-France) : leurs lobbyistes «sont très implantés à Bruxelles, à Strasbourg et à l'Assemblée nationale. On estime qu'ils sont plus de 1500 à travailler à temps plein pour défendre les intérêts de la multinationale auprès des instances gouvernementales». L'épuration, la gestion et le remplacement des canalisations sont des marchés prometteurs pour cette multinationale française qui est une compagnie multiservice, active à la fois sur le marché de l'eau et de l'énergie (comme d'ailleurs aussi Suez ou Saur-Bouygues)⁴.

Les gouttes vers une privatisation en Suisse

Quelle est la position de la Suisse

face à la DCE ? Les négociations sur l'AGCS au sein de l'OMC demandent la privatisation complète des services publics. Qu'en est-il de l'eau en Suisse ? Les autorités fédérales affirment avec conviction qu'aucune privatisation de ce secteur ne serait prévue en Suisse (G.L.3). Cette réponse semble rassurante. Mais alors comment expliquer les mesures et initiatives exposées plus bas ? Il semble que la privatisation de la gestion de l'eau en Suisse se réalise subrepticement, à la manière d'un bassin qui se remplirait goutte par goutte - le bassin n'est pas encore rempli, mais le nombre de robinets qui gouttent est effrayant.

Les gouttes des études

- Au sein du WIMCC (Water Institutions and Management Competence Centre), créé à Lausanne en janvier 2003, Matthias Finger et Jeremy Allouche assurent la coordination scientifique du projet Euromarket au niveau européen. Le projet étudie des scénarios de privatisation du secteur de l'eau. Il est financé par Bruxelles et réalisé en partenariat avec des entreprises privées. (G.L.3)

- Matthias Finger et Jeremy Allouche dirigent aussi le volet helvétique des recherches du WIMCC initiées en 2003. A l'EPFL (Ecole polytechnique fédérale de Lausanne), ils ont dirigé une étude de cas - financée par Berne - sur la libéralisation du secteur de l'eau en Suisse.

- Certains spécialistes de l'EAWAG poursuivent des recherches sur les techniques d'épuration, en partenariat avec la Générale des eaux - filiale de Veolia, qui les sponsorise. (G.L. 2)

- Une synthèse des recherches effectuées depuis 2003 ne fait que l'objet d'une publication interne : «Institutions de l'eau et management en Suisse». Elle a été réalisée en 2004 par Patricia Luis-Manson avec, entre autres, les conseils de Dieter Rothenberger du Seco (Secrétariat d'Etat à l'économie). (G.L.3)

Les gouttes des commissions (G.L.2)

Quelques paroles de Jean-Philippe Houriet, collaborateur scientifique à l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFFEP), se veulent rassurantes mais dévoilent l'alignement de la Suisse aux exigences européennes :

- «La Suisse n'est pas membre de l'Union européenne. Nous n'avons donc pas l'obligation d'appliquer la Directive cadre. (...) Mais pour des raisons pratiques et politiques, notre législation a tendance à s'adapter à celle de l'Europe, à devenir euro-compatible'»

- «Nous faisons partie de plusieurs commissions (...) pour traiter les cas du lac Léman, du lac de Constance, des lacs au Tessin ou des eaux du Rhin (...). La Directive européenne est discutée lors de ces commissions, mais n'a pas d'application directe sur notre territoire.» S'il n'y a pas d'application directe de la Directive européenne pour la Suisse, pourquoi est-il alors nécessaire que la législation suisse devienne «euro-compatible» ?

- «Il n'y a pas de commission, au sein de l'administration fédérale, qui s'occupe d'étudier la Directive cadre et son application. Le moment venu, nous confierons ce mandat à un bureau privé'».

La Directive contient des enjeux vitaux pour l'Europe et aussi pour la Suisse. Ce n'est pas un bureau privé qui devrait l'étudier, mais les instances publiques et tout-e citoyen ou citoyenne intéressé-e car tout le monde est concerné !

Les gouttes de Veolia (G.L.1)

Veolia est une multinationale qui s'implante en Suisse romande à travers divers types d'activités liés à l'épuration ou à la gestion des déchets. A travers des libéralisations progressives, elle installe ses nombreuses filiales.

- «La branche technique OTV-Veolia est ainsi devenue, en 2002, majoritaire d'Alpha Techniques, première société suisse spécialisée

dans l'épuration des eaux (stations de Neuchâtel, Colombiers, Berne et Genève). OTV-Veolia a empoché au passage des contrats à hauteur de plusieurs dizaines de millions de francs suisses pour l'amélioration des installations, voulues par de nouvelles normes européennes.»

- «Une autre filiale de Veolia, Onyx, leader européen de la gestion de la propreté et présent sur tous les continents, s'est aussi installée en Suisse romande. Devenue majoritaire d'anciennes sociétés suisses, Onyx dispose actuellement de sept succursales.»

- «Veolia, c'est aussi les transports : 'Premier exploitant privé européen du transport public de voyageurs, Connex est spécialiste de la gestion déléguée de service public et dessert plus de 4000 collectivités dans le monde. Nos 56'168 collaborateurs assurent le transport de plus d'un milliard de voyageurs par an, pour un chiffre d'affaires de 3,673 milliards d'euros (dont plus de 70% hors de France en 2003', informe sa direction.(...) Connex Suisse SA (...) figure parmi les dernières inscriptions au registre du commerce de Genève, en date du 16 décembre 2004.»

- Dalkia, encore une filiale de Veolia, «leader européen dans les services énergétiques», a ouvert ses bureaux à Thônex (Genève).

Les gouttes des demandes externes (G.L.1)

Avec plus de 210 km² d'eau stockée dans ses lacs et ses glaciers et 6% des réserves d'eau fraîche en Europe, la Suisse est un marché de l'eau intéressant. Les demandes ne manquent pas, comme les quelques exemples suivants le montrent :

- «En 2001 déjà, le directeur de l'Office fédéral des eaux et de la géologie (OFEG) avait confirmé des 'demandes émanant d'entreprises de consultants en stratégie et de banques d'investissement concernant la date d'une ouverture du marché dans le domaine de l'approvisionnement en eau', re-

ENVOYEZ

UNE CARTE POSTALE VIRTUELLE
À DORIS LEUTHARD
CONTRE LE BARRAGE D'ILISU



La goutte qui fait déborder le vase !

Le projet de construction d'un barrage sur le Tigre en Turquie, appelé barrage d'Ilisu, ne répond à aucune exigence minimale requise habituellement : l'étude d'impact est plus que lacunaire, le déplacement des populations a été planifié sans réelle consultation, et l'absence d'accord avec les pays situés en aval du barrage pourrait provoquer une instabilité politique dans une région touchée par le manque d'eau. En clair : la construction du barrage d'Ilisu déplacerait 55'000 personnes, menacerait l'environnement local, provoquerait des conflits avec l'Irak et inonderait Hasankeyf (ville au patrimoine culturel séculaire).

C'est pourquoi, durant l'Assemblée générale d'attac suisse, il a été décidé de soutenir la campagne de la Déclaration de Berne demandant que la « garantie contre les risques à l'exportation » soit refusée aux entreprises suisses impliquées dans ce barrage. Le Conseil fédéral décidera, probablement à la fin du mois de septembre, d'accorder ou non cette garantie contre les risques à l'exportation.

Il est donc urgent d'agir de suite et d'exprimer notre refus de voir la Suisse cautionner un tel projet. Vous pouvez intervenir en envoyant un courriel à la Conseillère fédérale Doris Leuthard depuis le site internet de la Déclaration de Berne et en invitant votre entourage à faire de même. Il est aussi possible de faire signer la pétition contre le projet autour de vous. Le tout est accessible sur www.ladb.ch.

Appel faire suivre dans vos milieux, votre entourage, votre travail...

>>>

lève une commission nationale.»

- En 2002, la Suisse aurait reçu une requête européenne demandant la libéralisation du marché de l'eau, selon Bastienne Joerchel de la Communauté de travail.
- En 2000, Nestlé essaye (sans succès) d'obtenir une concession de prélèvement d'eau des sources à Bevaix à Neuchâtel.

Les gouttes de la législation

- La gestion de l'eau courante est principalement réglée au niveau cantonal et communal. Selon Matthias Finger de l'EPFL, la législation suisse est très sévère et les recensements effectués au niveau national seraient «presque complets». C'est le morcellement - on compte quelques 3000 distributeurs d'eau en Suisse - qui semble gêner certains milieux. Ainsi, Veolia aurait déploré qu'en Suisse les unités sont trop petites, qu'il n'existe pas de grandes villes ou alors le fait que les services industriels sont tout intégrés, rassemblant à la fois l'eau, le gaz et l'électricité. Les tentatives de séparation des secteurs eau et énergie pourraient alors être un premier pas vers la privatisation ! (G.L.2, 3)

- On peut aussi observer de plus en plus de transformations de services industriels, jusqu'à contrôlés par des cantons ou des communes, en sociétés anonymes. Ce changement de statut permet aux entreprises suisses contrôlées par l'Etat une ouverture progressive au capital étranger et à la privatisation. A croire une étude de l'EPFL, «ce type de structure a l'avantage d'être flexible et politiquement indépendant, ce qui permet une participation sur le marché des capitaux et le développement d'alliances. Elles sont particulièrement intéressantes pour les compagnies multiservices (qui sont actives à la fois sur le marché de l'eau et de l'énergie comme les multinationales françaises Veolia, Suez ou Saur-Bouygues, déjà actives en Suisse), puisqu'elles permettent la créa-

tion de holdings avec des filiales pour chaque secteur». (G.L.3)

- Enfin, les privés trouvent leur entrée sur le marché de l'eau par des concessions. Les lois communales dans les cantons de Zürich, Lucerne, Schwyz, Nidwald, Zoug, Fribourg, Bâle, Tessin, Vaud, Saint-Gall et Neuchâtel autorisent la participation du secteur privé à la provision de services en eau. La construction et la maintenance des infrastructures font partie de la même disposition. (G.L.3)

Ainsi, dans le domaine de l'épuration, l'usine d'ultrafiltration à Lutry est le fruit d'une collaboration entre les SI lausannois (actuellement propriétaires de l'installation à 14,5 millions) et le groupe Degrément, filiale de Suez et spécialiste mondial du traitement des eaux. Comme Veolia, Degrément finance également des recherches scientifiques fédérales sur l'eau suisse. On peut se demander combien de temps les activités de cette firme resteront réduites au domaine de l'assainissement. (G.L.4)

Un courant de résistances

Tout ce que l'on vient de voir suggère que, quoi qu'en disent les politiciens pour rassurer la population, la privatisation du marché de l'eau se prépare en Suisse comme en Europe. Face à cette politique du « goutte à goutte », il est possible de remplir un autre bassin, celui de la résistance, en ouvrant de nombreux robinets :

- **le robinet d'un débat démocratique et participatif** de toute la population pour discuter des projets et stratégies pour renouveler les infrastructures servant à l'approvisionnement en eau potable ainsi qu'à l'évacuation et à l'épuration des eaux usées ;

- **le robinet financier**, en imposant correctement les gains en capitaux et les fortunes⁵ pour contrer le mythe des caisses vides de l'Etat ;

- **le robinet d'une transparence** de toutes les études déjà faites et en cours, des demandes en cours

et des commissions où la Suisse participe ;

• **le robinet des lois** instituant un monopole cantonal sur l'eau tel que certains cantons, comme Vaud et Neuchâtel, sont en train d'instaurer. Cette mesure pourrait éviter une séparation du secteur eau et énergie et leur transformation en société anonyme, structure juridique nécessaire à la privatisation. (Comp G.L. 1)

• **le robinet des actions citoyennes** comme le groupe de tra-

vail «L'eau comme bien public», créé en 2001 par Alliance Sud et rejoint par un large réseau d'organisations, institutions ou syndicats opposés à la privatisation de l'eau. On peut aussi citer l'ACME, l'Association pour le Contrat Mondial de l'Eau, basée à Genève, ou le FAME, le Forum Alternatif Mondial de l'Eau.

Notes :

1 Friends of the Earth : «Privatization : nature for sale. The impacts of priva-

tizing water and biodiversity», janvier 2005, no. 107, p. 24.

2 attac : «Service public. Perspektiven jenseits der Privatisierung» Attac, Rotpunkt, Zürich, 2005, p. 23.

3 1) Labarthe, Gilles : «L'eau suisse mise sous pression par l'UE et l'OMC», Le Courrier, 4 février 2005 et Datas. 2) Labarthe, Gilles : «Pas assez propre, l'eau suisse ?», Le Courrier, 15 mars 2005 et Datas. 3) Labarthe, Gilles : «Privatisation de l'eau suisse : silence, on y travaille !», Datas, 28 février 2005. 4) Labarthe, Gilles : «Une grosse bulle dans le service des eaux», Datas. Ces articles se trouvent tous sur le site de l'agence de presse spéciali-

sée en enquêtes et reportages Datas : <http://datas.ch>. «G.L.» et le nombre de l'article marquera la provenance des informations ou citations pour chaque paragraphe ou chapitre.

4 Les trois firmes françaises Veolia, Suez et Saur/Bouygues contrôlent à elles seules 40% du marché international de l'eau. G.L.1

5 La Suisse se distingue des autres pays de l'OCDE avec une imposition fiscale la plus basse en proportion à son PIB et une des impositions les plus basses pour les entreprises. Comp. attac : «Service public. Perspektiven jenseits der Privatisierung» Attac, Rotpunkt, Zürich, 2005, p. 56.

>>> G8, à l'attac ! >>>



Les mobilisations contre le G8 de Gênes en 2001 sont restées ancrées dans les esprits de tous, soldées par un mort, des dizaines de blessés. Elles symbolisent la violence de la répression infligée aux contestataires de cette réunion illégitime. Attac suisse avait participé à ces mobilisations, de même qu'en 2003 nous participions activement à celles contre le sommet d'Evian. En 2007, les mobilisations contre le Club des 8 seront à nouveau à l'ordre du jour.

En juin 2007, le sommet du G8 aura lieu en Allemagne du Nord à Heiligendamm, près de Rostock. Comme d'habitude, des mesures de sécurité exceptionnelles sont prévues pour protéger le Club des 8 : la côte de la Baltique sera entièrement interdite sur plusieurs kilomètres, malgré une loi assurant un passage aux piétons au bord de toutes les rives maritimes. À grand renfort d'armée et de brigades anti-émeutes, les puissant-e-s de ce monde pourront se rencontrer en toute quiétude, loin des clameurs de protestations populaires.

Malgré ces entraves, il est indis-

pensable de poursuivre les mobilisations contre les sommets du G8, car les politiques qui y sont promues incarnent les aspects les plus agressifs et les plus illégitimes des mécanismes néolibéraux, et participent activement au démantèlement des droits sociaux et démocratiques. Le groupe des huit chef-fe-s de gouvernements des nations les plus industrialisées au monde prétend vouloir régler tous les problèmes : la guerre, la faim, le sida, la pollution. En fait, leur action ne fait rien d'autre que de consolider et d'élargir les structures néolibérales, structures qui sont pourtant à la base des défaillances actuelles. Les sommets du G8 permettent donc aux grandes puissances de coordonner leurs actions en fonction de leurs intérêts et de planifier efficacement la mondialisation néolibérale, l'expropriation des richesses, la mainmise sur les ressources et les marchés.

Pour cette raison, les mouvements de la société civile, les réseaux de gauche et anti-racistes, les syndicats ou encore les associations environnementales, ainsi que des coalitions locales anti-G8, ont placé le sommet du G8 au cœur

des mobilisations de 2007. Les discussions sur les visions politiques alternatives et les événements contre le Club des Puissant-e-s ont déjà été entamées en vue du prochain sommet. Lors du Forum social européen d'Athènes, la décision de mettre en avant les liens entre la précarité, le marché du travail, la migration et le libre-échange a servi de point de départ à l'élaboration de différentes actions. Pour protester contre la soumission du marché du travail aux lois du libre-échange, les marches européennes contre la précarité proposent de nouvelles marches vers le sommet du G8 qui convergeront vers l'Allemagne du Nord et dénonceront la précarisation du travail et des conditions de vie, conséquences directes des politiques néolibérales (privatisations, dérégulations, etc...) engagées par le G8. Un camp, symbolisant les camps de détention illégaux pour migrant-e-s qui ne figurent sur aucune carte mais qui existent bel et bien dans toute l'Europe, sera construit à côté de Heiligendamm. Diverses actions de blocage des routes d'accès symboliseront notre refus de la tenue de cette réunion.

Selon la décision prise durant l'Assemblée générale du 2 septembre, attac suisse participera activement aux mobilisations anti-G8, notamment en soutenant les marches européennes contre la précarité, par l'organisation de comités en Suisse participant à ces marches. En tout premier lieu, il s'agira d'élaborer une critique fondée sur une analyse pointue des politiques et du pouvoir du G8, puis d'élargir les groupes de contestations en vue des mobilisations. En effet, on a vu dans le passé que les protestations contre les G8 ont eu du succès lorsqu'elles réussissaient à former des larges fronts de résistance entre les diverses composantes politiques - mouvements de la société civile, syndicats, associations de chômeur-euse-s ou de migrant-e-s, etc.

P.S Les personnes intéressées à participer à l'organisation des mobilisations contre le G8 sont invitées à rejoindre le groupe de travail qui s'est formé à cet effet. Contact et informations : florence.proton@attac.org

>>> IMPRESSUM >>>

Edité par Attac Suisse, paraît au moins 9x par année
Destiné aux membres et aux abonnés.
Impression et mise en page : Deltagraph Bienne
Tirage 2'200 exemplaires

ABONNEMENT (POUR NON-MEMBRES)

Veuillez verser 20 francs/année à l'attention d'Attac Suisse, rue des Savoises 15, 1205 Genève - CCP 17-762066-4 en mentionnant distinctement votre adresse.

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Florence Proton, Ounsi El Daïf, Sabrina Scardua, Michel Pellaton, Virginie Laurella, Alessandro Pelizzari, Genevière Hentsch, Gérard Scheller.

TRADUCTIONS

Attac a toujours besoin de traductrices et traducteurs, si vous pensez pouvoir aider, n'hésitez pas à vous inscrire sur coordinatrad.attac.org ou en envoyant un mail à coordinatrad.ch@attac.org, ou par courrier postal auprès d'attac suisse

PROCHAINE PARUTION FIN OCTOBRE

COURRIER

DES LECTEURS ET LECTRICES >

Réagissez, participez,
n'hésitez pas à nous envoyer vos réactions à :
Courrier de l'Angles d'ATTAC,
abs d'attac vaud, cp 5105, 1002 Lausanne
ou par mail: angles-ch@attac.org

INTERNET

On peut consulter les articles ou télécharger ce numéro en ligne sur www.suisse.attac.org, rubrique Angles d'ATTAC, colonne de droite.

ADRESSES

Vaud: Case 5105, 1002 Lausanne, vaud@attac.org
Genève: rue des Savoises 15, 1205 Genève, geneve@attac.org
Neuchâtel: CP 21, 2035 Corcelles, neuchatel@attac.org
Bern: Postfach 520, 3000 Bern, bern@attac.org
Zürich: Postfach 7457, 8023 Zürich, zurich@attac.org
Jura: Case postale 37, 2740 Moutier, jura@attac.org
Basel: Postfach, 4002 Basel, basel@attac.org
Ticino: c/o attac svizzera, rue des Savoises 15, 1205 Ginevra
Fribourg: Case 101, 1701 Fribourg, fribourg@attac.org
Bienne: Case 4314, 2500 Bienne 4, biene@attac.org
Valais: Case Postale 2140, 1950 Sion 2, valais@attac.org

>>> Les multinationales suisses et le gouvernement suisse en Colombie

En contradiction avec les efforts de paix de Micheline Calmy-Rey, à la tête de la Chancellerie suisse, les multinationales suisses Nestlé, Glencore, Aéroports de Zürich et Holcim, présentes aussi en Colombie, sont accusées d'alimenter la guerre, notamment par le déplacement forcé de populations, la connivence avec les groupes paramilitaires de droite, la violation des droits humains, les dommages à l'environnement, la spoliation des ressources naturelles et l'utilisation des entreprises étatiques adjugées.

Au sein même de la société suisse, on promulgue des lois restreignant la participation, le revenu et les droits de la population provenant des pays latino-américains¹. Dans le cas des Colombien-ne-s migrant-e-s en Suisse, ces politiques préjudiciables non seulement les excluent légalement mais en plus les stigmatisent comme travailleur-euse-s illégaux-ales, terroristes², narcotraffiquant-e-s ou profiteur-euse-s de l'assistance sociale.

Autrement dit, les incohérences de la politique du gouvernement suisse en Amérique latine se manifestent notamment par son rôle de médiateur dans le conflit armé colombien avec les FARC et l'ELN, l'imposition de mesures xénophobes sur le plan national, et son incapacité à mettre un frein aux politiques des multinationales suisses en Amérique latine.

1. Présence de Nestlé en Colombie et son rôle dans le conflit social et armé.

Nestlé provoque des problèmes environnementaux et de santé.

Les usines de Nestlé causent la destruction des rivières dans les régions où elles siègent, en particulier des rivières Guatapurí et Bugalagrande, dans lesquelles

elles déversent des déchets et de l'eau chaude contaminée. Ces pratiques échappent au contrôle environnemental national et profitent des politiques d'assouplissement du Protocole de Kyoto en faveur des pays peu industrialisés.

D'autre part, en 2002, Nestlé a réemballé et réétiqueté les paquets de lait en poudre, changeant la date d'échéance et mettant ainsi en danger des vies humaines³.

Nestlé viole le droit d'association, ne respecte pas les conventions collectives de travail et produit du chômage.

Les représentant-e-s du syndicat regroupant les travailleur-euse-s de Nestlé en Colombie, Sinaltrainal, manifestent leur préoccupation concernant la politique de Nestlé extrêmement hostile et répressive contre les organisations syndicales, son attaque permanente contre les droits des travailleur-euse-s, et ses tentatives de démantèlement des conditions de travail.

Ils dénoncent le fait que 10 leaders syndicaux de Nestlé ont été assassinés par des paramilitaires présumé-e-s entre 1986 et 2005, lors d'un conflit du travail. De plus, 4'000 syndicalistes ont fait l'objet d'attentats ces 20 dernières années en Colombie⁴.

Dans une lettre envoyée au président de Nestlé à Vevey, le syndicat a dénoncé le fait que l'entreprise a licencié 90 employé-e-s temporaires, laissant dans la misère autant de familles. Ces camarades ont travaillé pendant de nombreuses années pour Nestlé, qui ensuite les a congédiés en leur faisant signer des accords incluant des inconsistances légales afin de les empêcher de réclamer leurs droits.

Nestlé limite le travail des femmes.

sses en Colombie et les incohérences du itique extérieure >>>

L'entreprise exerce une pression sur les femmes en leur faisant comprendre que si le syndicat les empêche de travailler la nuit, Nestlé se passera de leurs services. Ce procédé viole un accord signé entre le syndicat et l'entreprise, conclu pour établir de meilleures conditions de travail pour les employées et stipulant la non-autorisation du travail de nuit.

Nestlé ruine et déplace les petits commerçant-e-s et producteur-trice-s.

Dans le sud-ouest de la Colombie, les pratiques commerciales de la multinationale ont ruiné plusieurs-e-s moyen-ne-s et petit-e-s distributeur-trice-s.

Des distributeur-trice-s de Nariño et Valle del Cauca, induit-e-s en erreur et trompé-e-s, ont investi dans un nouveau programme de distribution horizontale du système T à T. A cet égard, ils/elles ont effectué des études de marché, se sont procuré plus de 220 articles et se sont soumis-e-s à divers types d'expériences. Quand Nestlé a réalisé le programme et obtenu un point d'équilibre, elle a entamé des attaques pour les bloquer, comme par exemple en ne leur expédiant pas des produits clef⁵.

2. Présence de Holcim en Colombie.

Cette multinationale du ciment, en deuxième position mondiale après la française Lafarge, a atteint en 2006 une croissance de 44% (1.088 milliard de francs) après avoir fermé plusieurs fabriques en Suisse et avoir acquis plusieurs entreprises dans les pays peu industrialisés.

Holcim se dissimule en Colombie et obtient des double bénéfices.

En Colombie, Holcim est propriétaire de la majorité des actions des Ciments Boyacá, et possède

aussi des actions d'autres entreprises du secteur du ciment. Ainsi, elle n'apparaît pas publiquement comme multinationale. Holcim a donc des doubles bénéfices : en tant que multinationale, elle profite pendant 20 ans de la sécurité juridique garantie par le gouvernement du président Uribe. Elle bénéficie aussi de remises du revenu fiscal, n'étant taxée qu'à 15%, tandis que la taxation pour l'industrie nationale s'élève à plus de 30%. En même temps, en tant qu'entreprise nationale (par ses actions), elle profite de l'assouplissement du Protocole de Kyoto dont les droits d'émission de produits polluants sont moins restreints pour les entreprises nationales.

Holcim réprime ses travailleur-euse-s.

En 2005, tandis que les travailleur-euse-s effectuaient une manifestation de protestation face à leurs installations, Holcim a réprimé violemment les travailleur-euse-s en usant de forces policières.

Holcim profite des avantages en Colombie et procède à des délocalisations en Suisse.

Holcim a fermé plusieurs exploitations en Suisse en prétextant la réduction du marché suisse. En réalité, l'entreprise délocalise dans les pays comme la Colombie où elle trouve une main-d'oeuvre bon marché et flexible, avec un bas niveau d'organisation syndicale, des mines de ciment d'exploitation facile, sans grand problème de contrôle environnemental et un marché en pleine croissance⁶.



3. Participation suisse à l'exploitation du charbon et au raffinage du pétrole colombien à travers la multinationale Glencore.

Glencore est une multinationale exploitant et commercialisant des matières premières comme le pétrole, le fer et le charbon. Elle est basée à Zoug et a été fondée par Marc Rich, qui s'est enfui des Etats-Unis après avoir été condamné pour violation d'embargo⁷.

Glencore est responsable de violation des droits humains, de déplacements forcés de population et de complicité avec les paramilitaires.

Conjointement à Xstra, dont elle est partenaire majoritaire, Glencore est propriétaire de plusieurs mines de charbon dans la région du Cerrejón, au nord de la Colombie et à la frontière du Vénézuéla. Pour l'exploitation du charbon, elle a violemment déplacé, avec l'aide de groupes paramilitaires, la population autochtone de ce territoire appelée Wayú⁸.

Dans cette région, Glencore exploite une des réserves de charbon les plus grandes d'Amérique, où elle bénéficie des meilleures conditions d'exploitation : proximité du port, haute pureté du charbon et mine à ciel ouvert. Ces mines ont été acquises par plusieurs multinationales à un moment où le prix du charbon était assez bas. Dans ce cas, le charbon n'a pas comme marché prioritaire le pays, mais le marché externe.

Glencore a privatisé la seconde plus grande raffinerie de Colombie située à Carthagène.

Alors que les travailleur-euse-s du secteur du pétrole, regroupé-e-s dans l'organisation syndicale

historique USO, effectuaient, il y a quelques mois, une longue et dangereuse grève de la faim contre la privatisation de la raffinerie de Carthagène, Glencore profita d'une trahison du président Uribe pour la racheter pour la somme de 656 millions, équivalant à 51% des actions.

Plusieurs gouvernements locaux, le groupement politique d'opposition, le Pôle Démocratique Alternatif de Colombie, le syndicat des travailleur-euse-s et divers secteurs sociaux se sont opposé-e-s à la vente de 20% des actions d'ECOPETROL⁹, et à la vente de la raffinerie de Carthagène. Cette entreprise est l'actif le plus stratégique de Colombie par sa position géographique. En effet, elle garantit au pays, à la ville de Carthagène et au Département de Bolivar de grands dividendes investis dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'assainissement environnemental.

Considérant la manière dont se dessine la privatisation de la raffinerie et en accord avec les demandes des multinationales sous-traitantes, 51% des utilités actuelles de la raffinerie lui sont enlevées, affectant ainsi directement les recettes de la nation et les finances du Département et de la ville de Carthagène¹⁰.

4. L'entreprise Aéroports de Zürich administrera le terminal d'aviation El Dorado

Profitant de la politique d'encouragement à l'investissement étranger, de l'absence de protection à l'industrie nationale et du démantèlement des services publics de l'actuel gouvernement, la multinationale Aéroports de Zurich s'est appropriée l'administration et l'extension du terminal aéroportuaire international d'El Dorado (dont l'extension a une valeur de 650 millions), situé dans la capitale de la Colombie et dé-

Cadeau fiscal pour les actionnaires – référendum en vue!

Durant sa session d'automne, le Conseil national vient d'entamer la réforme de l'imposition des entreprises. But de la réforme : Le soi-disant « allègement » de la double imposition économique, qui touche les bénéficiaires et les dividendes des entreprises. La majorité de droite du Parlement veut plafonner à 50 pour-cent l'imposition des dividendes versés aux gros actionnaires ; en effet, ne devraient profiter de cette mesure que les actionnaires détenant au moins 10 pour-cent du capital-actions d'une entreprise. Ce nouveau cadeau fiscal aux super-riches, dont le succès est garanti lors du vote final aux Chambres prévu pour la session d'hiver en décembre, devrait faire perdre à la Confédération, aux cantons et à l'AVS environ 1 milliard de francs. Une fois de plus, la politique de baisse des impôts au profit des revenus du capital et du patrimoine créé donc de larges trous dans les caisses de l'Etat. La suite est bien connue : baisse des prestations des services publics, démantèlement des assurances sociales, privatisations... au nom de la concurrence fiscale internationale !

En son assemblée générale, attac suisse a décidé de prendre les mesures pour évaluer la pertinence de lancer un référendum contre cette réforme, dans le cadre de sa campagne prioritaire pour une justice fiscale. A l'heure où nous écrivons ces lignes, les partis de la gauche gouvernementale ont déjà annoncé leur volonté de combattre le cadeau fiscal aux gros actionnaires par voie référendaire. Les syndicats ont également annoncé un certain intérêt. Nous allons donc discuter lors de notre prochaine Coordination des modalités d'une éventuelle participation à cette campagne.

Je souhaite adhérer à attac!

- Notre organisation souhaite devenir membre d'attac, envoyez-nous le matériel d'adhésion du groupe local le plus proche.
- Je souhaite devenir membre d'attac, envoyez-moi le matériel d'adhésion du groupe local le plus proche.

Nom: _____

Adresse: _____

E-mail: _____

Lieu, date, signature

A retourner sous enveloppe à l'adresse suivante:
attac suisse / Rue des Savoises 15 / 1205 Genève

>>>

plaçant le plus grand trafic aérien d'Amérique latine¹¹.

En conclusion, cette avalanche d'investissements des multinationales suisses en Colombie dans des secteurs stratégiques de l'économie comme l'aviation, la construction, l'industrie alimentaire, les ressources stratégiques du pétrole et du charbon exploite les avantages du marché, les richesses naturelles ainsi que le conflit armé interne au pays, et met en danger la souveraineté colombienne.

Si le gouvernement suisse avait réellement la volonté de contribuer à trouver une solution politique au conflit interne, social et armé que vit le peuple colombien, il devrait mettre fin au comportement néfaste de ces multinationales.

Il devrait également aller au-delà de son rôle de médiation dans le processus de paix, dans ce que sa chancelière Micheline Calmi-Rey appelle la « neutralité active », en démontrant la cohérence entre la philosophie humanitaire, la coopération pour le développement et sa politique extérieure, en condamnant les crimes contre l'humanité et la violation systématique des droits humains commis par l'Etat colombien.

Finalement, Monsieur Christophe Blocher et les représentants de la droite nationaliste devraient savoir que la meilleure manière de contrôler l'immigration illégale est de générer la paix et le développement dans les pays dépendants, à travers une politique éthique de ses multinationales et non en aggravant le problème de celles et ceux qui, pour des raisons économiques et politiques, sont obligés de migrer en Europe et en Suisse.

31 août 2006

Rapport élaboré par Joaquin Salazar du Pôle Démocratique Alternatif de la Colombie en Suisse pour ENLAZANDO ALTERNATIVAS.

Notes :

- 1 cf. les deux lois sur l'asile et les étrangers soumises au vote le 24 septembre 2006. Ces initiatives sont soutenues par les grands groupes économiques suisses, la grande majorité des partis de droite et d'extrême-droite et rejetées par des partis de gauche, des secteurs de l'église, des syndicats, des ONG et des étrangers (qui représentent 20% de la population et sont sans droit de vote au niveau fédéral).
- 2 Dans le quotidien « Le Temps » des mois de mars et d'avril 2006, on a publié plusieurs interviews et articles d'opinion discréditant les efforts encourageant la paix et signalant les réfugiés politiques comme des terroristes.
- 3 Pour ce fait, Nestlé a été pénalement dénoncée et cela a produit un débat au Congrès colombien.
- 4 Des ONG suisses critiquent les pratiques de Nestlé. cf. Marcela Águila Rubín, swissinfo/Radio Suisse Internationale, 19/11/05.
- 5 Dénonciations de Sinaltrainal dans une lettre datée du 21 août 2006 à Monsieur Peter Brabeck, président NESTLE S.A.
- 6 Holcim en l'an 2002 et perspectives pour 2003 Markus Akermann, CEO. <http://www.google.ch/search?hl=fr&q=holcim+en+colombie&meta>, visitée le 25.08.06
- 7 http://fr.wikipedia.org/wiki/Glencore#Courtage_p.C3.A9Trolier, visitée le 26.08.06
- 8 Ces faits furent dénoncés dans une émission qui a passé à la TSR le 29 juin 2006
- 9 Entreprise Colombienne du Pétrole, propriété étatique qui fut créée grâce à la résistance héroïque des travailleurs-euse-s du pétrole pendant plus de 50 ans.
- 10 Lettre envoyée au président Uribe le 24 août 2006, signée par Libardo Simancas Torres, gouverneur de Bolivar, Nicolas F. Curi Vergara, maire de Carthagène des Indes, Fabio Yesid Castellanos, secrétaire CUT - Bolivar, Esteban Barboza, « Personero » du district de Carthagène, Luis Padaui Meola, représentant du Pôle Démocratique Alternatif et Daniel Rico Serpa, vice-président USO NAL.
- 11 Negocios. La Hora Suiza. www.semana.com.co du 26 août 2006

>>> Convention internationale des Collectivités locales – Genève – 28-29 octobre – Uni Dufour



A l'OMC l'échec du cycle de Doha est une victoire pour tous les altermondialistes. Tous espéraient un arrêt de la grande offensive néolibérale pour l'ouverture totale des marchés, tant agricoles, industriels que ceux des services. Toutefois, rien n'est totalement joué, des signes de reprises partielles des négociations sont tangibles. Le grand capital semble toujours trouver moyen de continuer son chemin destructeur, tantôt à travers l'OMC, tantôt à l'aide de traités internationaux de libre échanges, tantôt par des négociations bilatérales bien ciblées. Il n'en reste pas moins que cette période est une période de remises en question de la stratégie de Pascal Lamy à l'OMC. C'est le bon moment d'intervenir avec des propositions nouvelles qui ont plus de chance d'être entendues. C'est également le bon moment d'additionner les forces institutionnelles alliées, les syndicats et nos forces militantes.

La Convention internationale des Collectivités locales qui aura lieu à Genève les 28 et 29 octobre prochain (voir le programme ci-contre) fait partie de ces événements fédérateurs qui permettent de maintenir la pression pour une société plus solidaire. Il sera question des services publics, de leur maintien, de leur financement, et de propositions pour les actualiser. Cette Convention analysera la situation des services, laissera une large part aux exemples concrets de problèmes et de solutions, tant en Europe qu'ailleurs dans le monde et proposera une résolution finale. Nous espérons vous y trouver nombreux (inscriptions sur le site internet à l'adresse : <http://www.agcs-gats.org>)

Gérard Scheller

Samedi 28 octobre 2006			
9h00	Accueil / café - croissants		
10h00	Bienvenue : <i>A. Hédiger</i> (maire-GE-CH) Raison d'être et objectifs : <i>M. Chauvet</i> (Orly-F) Actualité de la libéralisation des services : <i>F. Houtard</i> (CETRI-B) Position syndicale sur l'échec du cycle de Doha : <i>M. Waghorne</i> (NZ) Libéralisation des services et recyclage de l'argent des trafics mafieux : <i>D. Matiello</i> (I)		
11h00	Introduction aux ateliers (<i>divers interv.</i>)		
11h45	Informations et rappels pratiques : <i>G. Scheller</i> (GE-CH)		
13h00	Repas en commun		
	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3
14h30	<i>Repenser le service public : impact et alternatives</i>	<i>Une fiscalité plus juste redistributrice des richesses</i>	<i>La démocratie participative et les alternatives</i>
16h30	Pause		
17h00	<i>Luttes sociales et luttes contre les accords de libre-échange</i>	<i>Soutenir les financements publics en vue d'un monde plus solidaire</i>	<i>Inverser les priorités : les besoins sociaux avant ceux de l'économie</i>
18h00	Pause		
18h30	Présentation. Discussion et adoption d'une déclaration commune		
20h00	Repas et soirée manifestive		
Dimanche 29 octobre 2006			
9h00	Accueil / café - croissants		
10h00	Récits d'expériences et initiatives		
12h00	Repas en commun		
13h30	Restitution des travaux Débat et proposition de priorités et d'actions		
16h00	Mot et apéritif de clôture		



Les services publics ne sont pas à vendre



3^{ème} Université d'été d'attac suisse

Alimenter un impétueux besoin de changement

Placée sous le thème de « Génération précaires », la troisième Université d'été d'attac a pris ses quartiers cette année en ville de Bienne.

En premier lieu, soulignons la qualité des intervenants qui ont pris part aux différentes sessions. Ils ont su tirer le lien parfois habilement dissimulé entre les armes du rouleau compresseur libéral (chômage, marchandisation de l'éducation, migration, répression) et l'apparition de cette nouvelle génération précaire. Par ailleurs, ils ont pu dessiner parfois quelques alternatives possibles (et nécessaires !) à la logique du système dominant.

Il convient également de relever les nombreux petits cercles de réflexion, informels, qui eurent lieu entre les sessions ou en soirée. Durant ces échanges, nombreuses ont été les occasions offertes aux participants de nouer des contacts afin d'échanger des idées, réfléchir à notre monde, partager des expériences de luttes, bref, ouvrir de nouveaux espaces de réflexions et de résistances.

Le temps d'un week-end, citoyens, militants ou simples curieux se sont retrouvés aux carrefours de différentes luttes : de l'Argentine révoltée à la Boillat soulevée, de la résistance française contre le CPE, aux marches allemandes contre la précarité. Cette troisième Université d'été fut l'occasion une nouvelle fois de réfléchir et de proposer une voie alternative. Pari réussi : il existe bien une voie pour les sans-voix.

